

Cardamine asarifolia

Cardamine asarifolia L., Sp. Pl. : 654 (1753)

Cardamine à feuilles d'asaret

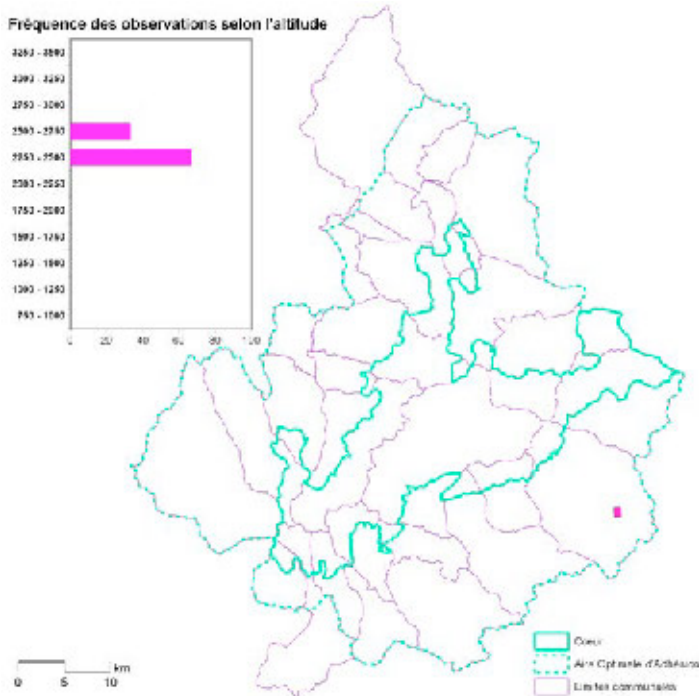
Billeri rotondifoglio

Brassicaceae

Hémicryptophyte

Alpien, de l'Apennin

Protection régionale Rhône-Alpes - LRN, tome II - LRRRA : en danger critique d'extinction



© Parc national de la Vanoise - Maurice Mollard

Éléments descriptifs

Cette brassicacée est, fait remarquable, aisée à déterminer et peu susceptible d'être confondue avec une autre. *Cardamine asarifolia* est une plante vivace haute de 25 à 50 cm à grandes fleurs blanches groupées en grappe courte. Elle se distingue par ses feuilles vert clair, luisantes à bords sinués-crênelés ; les basales sont réniformes longuement pétiolées, les caulinaires au pétiole plus court sont en demi-cercle.

Écologie et habitats

Dans l'unique station répertoriée de Vanoise, *Cardamine asarifolia* pousse le long de ruisselets et de suintements sur des schistes lustrés vers 2500 m d'altitude. Les caractéristiques du milieu sont conformes à celles de la bibliographie qui localisent classiquement cette espèce parmi la végétation des sources acides des étages subalpin à alpin (*Cardamino amarae-Montion fontanae*).

Distribution

La Cardamine à feuilles d'asaret est présente sur la chaîne alpine et l'Apennin en Suisse, en Italie et en France, où elle n'est répertoriée que dans trois départements : Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes et Savoie. La première mention de cette espèce en Savoie est due à Breistroffer (1960) qui publie dans un "Supplément sommaire au catalogue des plantes vasculaires de Savoie" la localisation suivante : "Bessans, dans la vallée de la Lombarde, vis-à-vis le glacier d'Arnès 2350-2400 m". Cela constitue encore de nos jours la seule station répertoriée, si nous excluons les plantes observées au col du Petit Saint-Bernard à Séz, vraisemblablement échappées du jardin botanique de la Chanousia.

Menaces et préservation

Tant par son statut d'espèce protégée que par sa localisation dans le vallon de la Lombarde, très sauvage et ne faisant pas l'objet de projets d'aménagement, *Cardamine asarifolia* ne semble pas menacée en Savoie. Toutefois, les visites effectuées sur le site laissent entrevoir une régression de la population ces dernières années. Cette population requiert donc une vigilance accrue et la mise en place d'un suivi adapté pour permettre sa préservation à long terme.